**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D’UN ASSISTANT TECHNIQUE – ASSAINISSEMENT DE L’UGP PRODUIR**

**CONTEXTE**

Madagascar compte aujourd’hui près de 24 millions d’habitants et fait face à une urbanisation rapide.

La plupart des grandes villes de Madagascar, dont la capitale Antananarivo, sont les premiers concernés par cette urbanisation rapide, qui, combinée avec des infrastructures, des services et des politiques foncières et de l’habitat déficientes a conduit à la prolifération massive de quartiers informels, en particulier dans les bas quartiers insalubres et très exposées aux inondations.

La ville d’Antananarivo a une forte densité urbaine (25 287 hab/km2). Pour cette raison, les zones non constructibles sont occupées de façon spontanée et anarchique générant des bidonvilles. En 2010, les constructions illicites représentaient 70 % des habitats réalisés (source : ONU Habitat). Un habitat non planifié et très souvent précaire prolifère dans les zones informelles. L’accès aux services urbains de base demeure un problème tant pour la population urbaine que pour les autorités de la ville. La distribution spatiale en eau reste inégale entre les arrondissements et ne tient pas suffisamment en compte des densités de population. Il en est de même pour la production et la distribution de l’électricité. Les secteurs tels que la gestion des déchets, l’assainissement et les transports urbains sont aussi problématiques. Nombreux sont les habitants d’Antananarivo qui vivent sous la menace d’incendies, d’inondations et d’éboulements. La population des quartiers défavorisés est généralement la plus touchée par ces fléaux.

Sur sollicitation du Gouvernement Malagasy, la Banque Mondiale a alors décidé d’appuyer le développement urbain intégré du Grand Antananarivo sur le long terme, dans le cadre d’une série de projets. Le premier projet de la série, le Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience (PRODUIR) mettra en place les conditions de développement de l'approche programmatique et devrait bénéficier d'un financement IDA estimé à 75 millions de dollars US sur 5 ans. Ce projet vise non seulement à améliorer les conditions de vie des plus pauvres dans les quartiers précaires au travers du développement durable des services de base, de l'assainissement et de la résilience face aux risques naturels, mais également à améliorer la gouvernance municipale et métropolitaine et à prévenir le développement de nouveaux risques.

D’une manière générale, la Résilience est la capacité des communautés à recouvrir d’une catastrophe naturelle donnée (dont les inondations, les tremblements de terre …). Elle peut avoir des caractères économiques, physiques (en termes de durabilité des infrastructures par exemple), écologiques, sociales ou communautaires.

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) est mise en place au sein du Ministère de l’Aménagement du Territoire, Maitre d’ouvrage du Projet. L’UGP sera composée d’experts thématiques, sous la supervision hiérarchique d’un Coordonateur, pour la bonne gestion et exécution du projet.

L’Assistant Technique du Projet est:

* Placé sous l’autorité hiérarchique du Coordonnateur du Projet en tant que structure de mise en œuvre de toutes les activités du projet;
* En relation fonctionnelle avec le Coordonnateur du Projet auquel il rend compte de toutes les activités soumises à sa direction;
* En situation permanente de coordination avec l’équipe de l’Unité de Gestion du Projet pour toutes les activités du projet et avec l’AGETIPA.

**MISSION DE L’ASSISTANT TECHNIQUE**

L’Assistant Technique du Projet a pour mission d’assister le Coordonnateur du Projet dans la mise en œuvre des activités à l’appui de la gestion et de la coordination du Projet notamment avec l’AGETIPA, des services de consultants, des services de conseils techniques tels qu’études et évaluations techniques.

Le titulaire du poste sera chargé de la gestion technique et du suivi du Projet.

Il rend compte au Coordonnateur du Projet dans le cadre de l’exécution des activités du Projet. De ce fait, il assiste le Coordonnateur du Projet pour la bonne marche sur le plan technique du Projet.

**TACHES ET RESPONSABILITES**

L’Assistant Technique du Projet doit assurer la gestion technique du projet. A cet effet, il aura pour tâches:

En étroite collaboration avec l’équipe de l’UGP et les chefs de projets de l’AGETIPA,

**Passation des marchés**

* il assure le suivi en vue de la mise à jour du plan de passation des marchés du projet ;
* il participe aux séances d'ouverture des plis en séance publique ;
* il prépare la validation des rapports de dépouillement et d'analyse technique et financière des propositions ;
* il participe aux négociations des contrats ;
* il assure la validation des termes de références, des demandes de propositions, des dossiers d’appel d’Offres et des contrats.

**Suivi des activités du Projet**

* il contribue aux visites sur terrains et l’évaluation des résultats ;
* il assure la supervision de la réalisation des prestations ;
* il participe à toutes les réunions et ateliers sur le projet ;
* il contribue à la validation des rapports d’études (rapports provisoires, intermédiaires, finaux,…);
* il assure le lien direct de l’UGP avec l’expert en infrastructures/génie civil du Panel consultatif environnemental, social et en infrastructures/génie civil.

Ainsi que toutes autres tâches que le Coordonnateur pourra lui confier dans la limite de sa compétence.

**PROFIL REQUIS**

**Qualifications et expériences minimales requises:**

- Spécialiste en assainissement urbain et titulaire d’un diplôme BAC+5 avec sept (07) ans d’expériences au minimum,

- Expériences étoffées en gestion et coordination de projets financés par les Bailleurs de fonds internationaux,

- Expériences professionnelles réussies en gestion technique de génie civil, Routes, Aménagement urbain, Adduction d’eau et électricité, Voiries et Assainissement, Bâtiment, Architecture et Urbanisme,

- Bonnes connaissances des procédures de passation de marchés.

**Personnalité:**

- Sens de rigueur et d’organisation;

- Honnête et intègre;

- Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

**Atouts:**

- Expériences dans les projets financés par la Banque mondiale.

**CONDITIONS D’EMPLOI**

- L’Assistant Technique du Projet est recruté pour une durée de 20 mois.

- Les honoraires de l’Assistant Technique du Projet seront négociés avant la signature du contrat;

- L’UGP fournira à l’Assistant Technique du Projet recruté les moyens nécessaires pour assurer sa mission.

**CRITERES DE PERFORMANCE**

- Elaborer des rapports de suivi technique satisfaisants

- Respecter le suivi du plan de passation mensuel

- Soumettre dans les délais les différents documents techniques

- Respecter les délais de traitement des produits livrables et de validation des factures